

213C0559
FR0000061582-OP008-RA01

17 mai 2013

Résultat de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

SIPAREX CROISSANCE

(Alternext)

- 1- Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 15 mai 2013, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions, au prix unitaire de 29 €, en vue d'une réduction de son capital, elle avait reçu en dépôt 1 002 601 actions SIPAREX CROISSANCE¹.

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre publique de rachat, soit 1 002 601 actions, étant supérieur au nombre maximum de 517 242 actions que SIPAREX CROISSANCE s'était engagée à racheter, il a été procédé à une réduction des demandes de rachat² selon les dispositions de l'article R. 225-155 du code de commerce³.

Les actions rachetées seront annulées par la société dans les conditions et délais prévus par l'article R. 225-158 du code de commerce et ne conféreront plus aucun droit social.

- 2- Nyse Euronext Paris fera connaître par un avis les modalités de traitement des ordres et le calendrier de règlement-livraison de l'offre publique.

¹ Il est rappelé que les actions SIPAREX CROISSANCE ont fait l'objet d'un transfert du marché Euronext à celui d'Alternext en date du 5 septembre 2011.

² Le taux de service étant d'environ 51%.

³ Réduction proportionnelle au nombre d'actions dont les actionnaires ayant répondu à l'offre justifient être propriétaires.